

TEXTES PARUS AU *JOURNAL OFFICIEL*

■ *Journal officiel* du 22 décembre 2012

**Arrêté du 19 décembre 2012 portant promotion
(inspection du travail)**

NOR : ETSO1242882A

Par arrêté du ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social en date du 19 décembre 2012, M. Jean Louis GARDIES, inspecteur du travail, en position de détachement auprès du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, est promu au grade de directeur adjoint du travail à compter du 31 décembre 2012.